

## Compte-rendu de réunion de la Commission Vie Etudiante (CViE)

OBJET : Commission Vie étudiante (CViE)

DATE : 29/06/23

AUTEURE : N. Moreau et L. Ouvrard

PRÉSENTS :

- Membres avec voix délibérative : Marie MELLAC (VP CFVU), Kevin DAGNEAU (Directeur de Cabinet et Chargé de mission Vie Universitaire), Louise Schaller (Vice-Présidente étudiante), Nathalie PINEDE (Vice-Présidente Handicap et Inclusion), Clémence DUBRASQUET (Représentante du DAPS), Guyonne BLANCHY (DGS), Johanna RENAUDIN (SUAC), Lucie OUVRARD (DiVEC), Noé DUNAS (représentant étudiant), DUMAR Apolline (représentante étudiante)
- Membres avec voix consultative : Valérie LAGEAT (Direction des Affaires Financières), Karine BOUCHER (Direction des Affaires financières), Marie LAUNAY (responsable pôle accueil, accompagnement de la vie étudiante et de campus), Violaine LAFOURCADE (DiVEC Pôle Handicap), Bruno DUVERNEUIL (DAPS), Enguerrand GOFFETTE LEGER (DAPS), Mickael VINCENT (Directeur Patrimoine Immobilier et Logistique) Catherine BOURGOIS (Chargée de projet mission campus Université de Bordeaux), Vincent BUCHET (Chargé d'opération SRIA Université de Bordeaux).

---

K. Dagneau ouvre la séance à 9h.

Il rappelle les divers points inscrits à l'ordre du jour.

- **Travaux d'aménagement urbain de l'opération Campus**

C. Bourgois explique que les travaux se concentrent sur le cœur du campus, l'axe vertical (bât. Accueil – parvis - bât. Administratif) et l'axe horizontal (sous-bois-parvis-BRM). Les travaux prévoient un réaménagement paysager du parvis, l'installation de bancs, et la plantation d'arbres pour ombrager cet espace très minéral. Il est aussi prévu d'installer des tables et bancs de pique-nique sous une pergola près de la BRM.

Un autre axe fort est d'encourager les mobilités douces, de donner la priorité aux piétons et les vélos et d'encourager l'intermodalité (tramway, bus, vélos). L'actuel parking devant l'amphi A700 va être piétonnisé avec la plantation d'arbres (une zone de livraisons sera maintenue avec l'installation de bornes). Il est aussi prévu d'aménager l'espace devant la BRM et l'espace à l'ouest avec des cheminements pour faciliter l'accès au tramway, et aux bâtiments administration et bibliothèque. L'esplanade des Antilles est conçue comme une traversée et sera fermée aux voitures depuis le parking d'entrée. Son aménagement sera réalisé par Bordeaux métropole et s'intègre dans le projet de création du réseau express vélo (REV) visant à rejoindre les pistes cyclables existantes. Il est aussi prévu de déplacer l'arrêt de bus un peu plus à l'est. Des arceaux vélos et des abris vélos (dont un abri vélo sécurisé) seront installés.

Marie Mellac s'interroge sur la cohérence des travaux entre l'université Bordeaux Montaigne et le campus Montesquieu de l'Université de Bordeaux. C. Bourgois précise en effet que les cheminements se poursuivent d'un campus à l'autre. Elle indique également que les travaux sont réalisés en parallèle sur un campus et l'autre et que 2 zones de travaux sont réalisées en même temps à chaque fois.

A. Dumar demande de quelle manière ces travaux intègrent les problématiques liées au changement climatique. C. Bourgois indique que l'opération répond à un souhait de déminéralisation, c'est-à-dire de diminution des zones de



## Compte-rendu de réunion

OBJET : Commission Vie Etudiante

DATE : 23/02/2023

béton. Le groupement de maîtrise d'œuvre a intégré un paysagiste et le projet a bénéficié des conseils d'un écologue pour le respect de la faune et de la flore. L'opération prévoit la plantation de nombreux végétaux choisis pour leur moindre besoin en arrosage. Des plantations de qualité sont particulièrement prévues à côté des bâtiments HIJK. De plus, il sera procédé au traitement des eaux en infiltration afin d'éviter de jeter de l'eau pluviale.

M. Vincent rappelle que l'opération contribue également à sécuriser le campus, comme suite aux marches exploratoires réalisées sur le campus en 2021/22 et prévoit ainsi l'éclairage du cheminement depuis l'allée Maine de Biran jusqu'à la future CLEFF identifié comme problématique.

Les représentants de l'opération campus rappellent que les travaux vont durer une vingtaine de mois, de novembre 2023 jusqu'en avril 2025. Toutefois, des zones seront livrées au fur et à mesure. Une communication sera faite au fil de l'eau pour informer de la fin de phases.

### • Point budgétaire

A mi-année, le taux de consommation de la CVEC s'élève à 19%, certaines grosses enveloppes n'étant pas encore dépensées, telles que les subventions ESE et SUAPSIE ou les dépenses liées aux événements de rentrée.

V. Lageat indique que les engagements juridiques de l'ESE et du SUAPSIE pourraient être engagés en amont afin d'engager à minima les AE.

Concernant les projections 2024, K. Dagneau indique qu'un séminaire sur la CVEC a été organisé pour la première fois en juin avec des représentants des étudiants et des services pour faire un point sur les besoins liés à la CVEC. Ce bilan a révélé trois principaux constats :

- Un manque d'espaces de vie étudiante et de campus
- Un manque de moyens humains pour mettre en œuvre les projets et permettre un meilleur taux de consommation de la CVEC
- Des difficultés de communication et de diffusion des informations aux étudiants, et notamment un manque d'espaces d'affichage

K. Dagneau précise que le budget 2024 est construit cette année sur la base de 58€ par étudiant, et non 51€, comme c'était le cas jusqu'alors, en accord avec les tutelles. Toutefois, en raison de la baisse des étudiants, le montant du budget ouvert en 2024 reste relativement stable par rapport à 2023.

K. Dagneau présente les grandes tendances de répartition du budget entre dépenses transverses et dépenses des services. Concernant les dépenses transverses, il est proposé d'augmenter l'enveloppe dédiée aux emplois étudiants afin de renouveler les demandes exprimées lors de la campagne d'emploi début 2023. Une nouvelle campagne d'emploi sera relancée en mars/avril 2024.

Concernant le DAPS, le budget pour 2024 est à la baisse notamment car le salaire d'un enseignant cdisé ne va plus être financé par la CVEC. De même, le renouvellement de l'open campus est encore en discussion, en raison du faible nombre de participants (200 et surtout des sportifs). Les partenaires sont davantage intéressés pour renforcer les nuits sportives. Concernant la DIVEC, il est proposé de réduire l'enveloppe de l'aide sociale au regard des constats de consommation ces deux dernières années. Toutefois, la DIVEC a prévu de lancer à la rentrée une campagne de communication sur l'aide sociale. Si le taux de consommation était plus important, le montant de l'enveloppe serait revu au budget rectificatif.



## Compte-rendu de réunion

OBJET : Commission Vie Etudiante

DATE : 23/02/2023

Le budget de la culture est en augmentation. Cela s'explique par la densification de l'offre, notamment le développement de nouveaux ateliers, ou le renforcement de la semaine de pratique amateur. De même, cette augmentation permet une meilleure prise en compte des sites délocalisés (ouverture d'un atelier de création sonore à l'IUT).

Au regard des prévisions de recette complémentaire qui devrait arriver en juillet 2023 et des déprogrammations, il est proposé à la CViE de flécher les crédits supplémentaires vers le fonds d'investissement et sur la création de 3 postes :

- Un poste d'assistance à la maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner la réalisation de projets d'investissement sur la vie étudiante
- Un poste de chargé.e de projets et événementiel
- Un poste de chargé de sensibilisation et communication sur les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et le handicap

K. Dagneau rappelle en effet que la masse salariale sur la CVEC se développe dans beaucoup d'établissements.

J. Renaudin demande si la cdisation anticipée concerne aussi les emplois financés par la CVEC. K. Dagneau répond que le dispositif de cdisation concerne tous les agents dont les missions sont pérennes, quel que soit le support de financement.

N. Pinède indique qu'il est nécessaire de préciser la thématique d'intervention du chargé de sensibilisation et communication et que son périmètre ne peut pas être aussi large, afin d'adopter les bons modes d'intervention à la thématique. Il est proposé de limiter le champ d'intervention à celui du handicap.

K. Dagneau précise que de premiers échanges avec la DPIL laissent penser que le renfort humain ne semble pas pertinent et qu'à défaut, les moyens pourraient être ciblés sur la prestation. L. Ouvrard ajoute que le cahier des charges d'une étude sur les lieux de vie étudiante est en cours d'élaboration afin de disposer d'un portefeuille de projets d'investissement chiffré.

Compte tenu des possibilités de budget, il est proposé de financer les 3 postes. L'ouverture des postes sur la CVEC devra être sollicitée dans le cadre de la campagne d'emploi principale et sera donc soumise à arbitrages. Si le poste de la DPIL n'est pas pertinent, B. Duverneuil et M. Mellac proposent d'augmenter le fonds d'investissement pour les projets de vie étudiante.

Il est enfin proposé de flécher les crédits complémentaires pour renforcer la sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, mais aussi au projet de refonte de l'ENT étudiant qui répond au besoin d'améliorer la communication.

Les propositions sont validées à l'unanimité.

### • Appel à projets CVEC

Quatre projets ont été déposés dans le cadre de l'appel à projets CVEC ouvert aux services. Un projet a été jugé inéligible car il ne concernait qu'une seule formation et était très lié à la pédagogie. Les évaluateurs présentent les projets et leur analyse.

En créant un appel à projets à destination de tous les étudiants, les porteurs de la revue « Essais » ont le souhait de diversifier le public et d'encourager la créativité des étudiants. Toutefois, le budget du projet n'est pas équilibré, il est donc proposé de revoir la proposition de subvention à la baisse : 4 292€ au lieu de 5000€.

Le projet de sensibilisation à l'alcool ne présente pas de caractère novateur mais il reste néanmoins très utile.

Le projet « apéro-recherche » a déjà été financé mais rencontre un fort succès et crée des espaces d'échange et de rencontre entre les étudiants des différents niveaux. L'attention des porteurs est portée sur les aspects de prévention aux risques liés à l'alcool.

Les propositions de subvention sont validées à l'unanimité à hauteur de 9757€.

### • Désignation des élus étudiants à la commission aide sociale



## Compte-rendu de réunion

OBJET : Commission Vie Etudiante

DATE : 23/02/2023

Les étudiants étant peu nombreux à cette commission, il est proposé de reporter ce point à la prochaine commission prévue fin octobre. Un appel à participation des étudiants à la CViE sera renouvelé à la rentrée.